SAINT-MICHEL
Vivre avec passion

Aux contribuables de la susdite municipalité

AVIS PUBLIC

entrée en vigueur du règlement numéro 2019-295
décrétant un mode de tarification pour le financement de la quote-part pour les dépenses relatives aux travaux du cours d'eau Branche 2 Saint-Michel

---

Le 14 janvier 2020, le conseil municipal de Saint-Michel a adopté le *Règlement numéro 2019-295 décrétant un mode de tarification pour le financement de la quote-part pour les dépenses relatives aux travaux du cours d'eau Branche 2 Saint-Michel.*

Ce règlement entre en vigueur le jour de la publication du présent avis.

Une copie de ce règlement est disponible, pour consultation, au bureau de l'hôtel de ville, situé au 1700, rue Principale, Saint-Michel, durant les heures de bureau.

Saint-Michel, le 16 janvier 2020

(s) Caroline Provost
Caroline PROVOST
Secrétaire-trésorière adjointe